

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 6 FEVRIER 2026

COMMUNE
D'HEROUVILLE

Nombre de conseillers

En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 8

Date de convocation

2 février 2026

Date d'affichage

2 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Présents : M. DEL PRETE Didier, M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr MARECHAL Hubert, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid.

Absents :

Mr BERTIN Guy a donné pouvoir à M. LE GOUPIL Luc

Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION 4 / 2026 VALIDATION DEVIS ALARME INCENDIE SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire informe que la commission de sécurité de la Préfecture, relative à la sécurité de la salle polyvalente, s'est réunie le 30 janvier 2026.

Il y a lieu d'installer une alarme incendie de type 4, et 3 devis sont présentés :

- I-PROTEC	Radio 4 989.00 € TTC	Filaire 5 252.28 € TTC
- A PLUS ELEC	Radio 6 534.00 € TTC	
- ELS	Radio 6 201.91 € TTC / 6 482.71 € TTC	Filaire 9 264.31 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil à 8 voix pour, valide le devis de la Société I-PROTEC pour un montant de 4 989.00 € TTC et autorise le Maire à le signer.

Pour copie conforme au registre, le 9 février 2026
Le Maire Didier DEL PRETE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260206-DELIB42026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026